# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



# AMOPA - Section de la MARNE

**LETTRE N°66** 

(septembre 2013)

Directeur de la publication : Michel BERTHET, Président de l'Amopa

Rédacteur en chef: Jean-Marie MUNIER, Président de la section de la Marne

Courriel: jean-marie.munier@orange.fr

Tél.: 06 76 61 59 13. Courrier: Amopa – Marne, 15, rue Tournebonneau, 51100 – REIMS

Chers amis,

Une nouvelle année scolaire, une nouvelle saison pour les Amopaliens : notre section de la Marne se prépare à proposer de nouvelles activités. Nous commencerons selon la tradition par notre assemblée générale le 23 novembre prochain à Reims ; Lors de cette assemblée générale, je souhaite que nous évoquions deux questions : la chute de nos effectifs, et l'avenir de nos activités habituelles. Il nous faut envisager une campagne d'adhésions et un programme annuel rénové.

Ce mois de septembre, c'est habituellement le mois de notre voyage annuel. Mais cette année, faute de participants nous avons été contraints d'annuler la semaine prévue en Alsace. Avec l'équipe des administrateurs, toujours aussi dévoués et motivés, j'espère le succès pour nos futures sorties. Nous sommes encouragés dans notre section par la réussite de nos actions en direction des jeunes ; il nous faut aussi maintenir et développer la dimension culturelle de notre association.

Cultivons encore et encore l'amitié qui nous unit.

JM Munier

## Sortie du 25 novembre 2012 à l'Opéra Royal de Liège

S'il souffle un vent quelque peu frisquet, au moins il ne pleut pas en ce tout début de matinée du 25 novembre, et, chose fort appréciée des organisateurs, tous les participants sont là, à l'heure convenue, si bien que le départ pour Liège peut même s'effectuer avec quelques minutes d'avance sur l'horaire prévu.

Aucun incident particulier ne vint perturber notre voyage, et, après une courte pause, très attendue par beaucoup d'entre nous, (il faut le dire!), nous pûmes gagner la ville de Liège et y prendre notre déjeuner avant de nous rendre à l'Opéra Royal de Wallonie récemment restauré où étaient jouées deux courtes pièces: « Cavalleria Rusticana » de Pietro Mascagni (1863-1945), créée en 1890, et « Pagliacci » (Paillasses) » de Ruggero Leoncavallo (1857-1919), créée en 1892.

Le thème de l'une comme de l'autre des deux œuvres s'inspire directement d'évènements venant tragiquement perturber la vie paisible d'un village sicilien peuplé de braves gens tout à fait ordinaires: jalousie de l'amante abandonnée, d'un amoureux repoussé, délation, trahison, vengeance du mari trompé: aubergiste ou directeur d'un cirque ambulant.

Interprétés avec brio par de nombreux acteurs superbement costumés dans un décor minutieusement reconstitué, ces deux drames tinrent en haleine les spectateurs qui ne quittèrent la salle qu'après avoir vivement applaudi cette remarquable prestation.

Le car nous attendant à proximité du théâtre, nous nous y engouffrâmes et regagnâmes sans problème et dans le calme notre bonne ville de Reims.

JM et J Néchal

\_\_\_\_\_

# Journée des retrouvailles du 17 janvier 2013

Le 17 janvier 2013 la section AMOPA de la Marne s'est réunie à l'occasion de la traditionnelle journée dite des « Retrouvailles ».

Cette année l'objet de la rencontre était double : tout d'abord la conférence de Mr Jacky Desbrosse, Président de la fédération des Chasseurs de la Marne, accompagné de Mr Emmanuel Maillart, directeur de la fédération de la Marne, intitulée : « La chasse, expression culturelle française ». Après un exposé très documenté, enrichi de nombreuses illustrations, une discussion s'est engagée, ce qui a permis d'apporter un éclairage nouveau et positif sur la chasse.

La seconde partie de cette rencontre était consacrée à la remise de la médaille d'officier dans l'Ordre des Palmes Académiques à deux membres du Conseil d'Administration de l'association, Messieurs Hubert Pelladez et Gérard Weber, également membres du bureau, respectivement en qualité de vice-président et de trésorier. C'est le Président de l'AMOPA de la Marne, Jean-Marie Munier, lui-même commandeur, qui leur a remis les médailles concrétisant cette distinction. Jean-Marie Munier a ensuite retracé la carrière des deux promus



#### **Hubert Pelladez**

Il a fait sa scolarité secondaire aux lycées de Romilly/Seine et de Sézanne. Puis à partir de mai 1961 c'est le service militaire qui l'enverra en Algérie. Revenu en France, il exercera les fonctions de surveillant d'Externat et de maître d'internat dans différents lycées de l'Académie. Parallèlement il fait des études à la faculté de Sciences de Reims, où il obtiendra une maîtrise de Sciences, option botanique .Après un passage au Lycée Roosevelt en tant que surveillant général en classes préparatoires, c'est au lycée Jean-Jaurès qu'il obtiendra le poste de Professeur certifié en Documentation, où il s'investira dans la gestion du CDI et son adaptation aux nouvelles technologies. L'année 2004 sera celle de la retraite et de l'adhésion à la section de l'AMOPA de la Marne, où il sera élu au conseil d'administration .Depuis 2007 il est vice-président de l'association .L'année 2008, année du bicentenaire de la création des Palmes Académiques, lui permettra de s'investir dans l'organisation des diverses manifestations .Depuis 2009 il est Délégué Départemental de l'Education nationale chargé du groupe scolaire Emile Zola à Reims.



#### Gérard Weber

De 1951 à 1957 il fait ses études de comptabilité et de commerce au Collège Jolicoeur à REIMS (actuellement Lycée Roosevelt). Puis en Mars 1970 c'est l'entrée à la Direction des Finances de la Ville de Reims en qualité de commis puis rédacteur, chef de bureau, attaché d'administration et directeur administratif. De 1988 à 2000 il est directeur de la Caisse des Ecoles de la Ville de Reims, et prendra sa retraite en 2000. C'est en 2001 qu'il est nommé chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques. Il assure-lui aussi- depuis 2001 les fonctions de Délégué Départemental de l'Education nationale, responsable du secteur Saint Rémi. Puis en janvier 2004 on lui confie le poste de Trésorier de l'Amopa, tâche essentielle au sein de la section, qu'il accomplit à la satisfaction générale.

Après ce rappel le Président a souligné l'engagement sans faille des deux officiers tout au long de leur vie professionnelle à la cause éducative mais aussi au sein de l'AMOPA Marne, chacun dans son domaine, œuvrant l'un comme l'autre avec dévouement au rayonnement de la section.

Il a aussi tenu à remercier les deux épouses, Ghislaine Pelladez et Denise Weber, qui apportent une aide précieuse à leurs époux. Le bureau les a remerciées en leur offrant des fleurs .Cette cérémonie s'est terminée comme il se doit par le verre de l'amitié.



Jean-Marie Mailfait

#### La chasse, expression culturelle française.

Cette conférence accompagnée de projections a été donnée le 17 janvier 2013 au restaurant La Lorraine de Reims, par Monsieur Jacky Desbrosse, Président des chasseurs de la Marne, de la Région Champagne-Ardenne et de la région Nord-Est, avec la participation de Monsieur Emmanuel Maillart Directeur de la Fédération Marne, ingénieur-agronome.

Elle a précédé le repas annuel des retrouvailles de la section marnaise de l'AMOPA.

Le conférencier a développé et illustré la devise énoncée en avant-propos :

« Une société se construit sur ses racines. »



#### En effet, la chasse est aux sources de l'histoire de l'Humanité.

Le roi François 1<sup>ier</sup> déclarait : « Malade, à la chasse je me ferai porter. » La chasse a évolué au fil des siècles et des changements. On dénombre aujourd'hui 40 modes de chasse, les chasses traditionnelles, la chasse à courre, au vol, au faucon, à l'approche, à l'affût, à l'arc, en battue etc.

L'empreinte de la chasse est omniprésente dans la culture avec les représentations en peinture, tapisserie ou en sculpture de la déesse Diane ou de Saint-Hubert. En architecture, de superbes châteaux comme celui de Chambord sont à leur origine des relais de chasse.

La structure d'implantation des forêts, comme la futaie Colbert de la forêt de Tronçais, est souvent conçue aussi pour la chasse.

Ce thème est également présent dans les proverbes ou expressions de notre langue, dans les arts décoratifs, en littérature, en musique et dans les photographies prises par les chasseurs euxmêmes.

L'armurerie et la coutellerie sont liées à la chasse sans oublier la gastronomie, source de convivialité et de lutte contre les importations.

#### Les racines constituent les bases de toute construction.

A cet effet la chasse construit et protège la nature car elle est une alliée de la biodiversité avec l'implantation de 20 000 km de haies, la préservation des zones humides, l'entretien des mares et des fossés, et la restauration des chemins ruraux, l'aménagement et l'entretien des territoires. Elle joue un rôle écologique important dans la préservation de la faune et de la flore et en observant le suivi des populations d'animaux qui sont répertoriés et comptés toute l'année. La chasse devient alors un atout pour l'éducation par le biais d'action en milieu scolaire en organisant des « soirées brame » par exemple. Il s'agit de transmettre les connaissances afin de mieux connaître pour mieux agir. La France s'efforce donc de donner un exemple constructif.

#### La France, premier pays cynégétique.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La France compte 1 300 000 chasseurs dont 30 000 femmes et enregistre 30 000 nouvelles inscriptions chaque année. 200 000 personnes sont inscrites en formation continue pour étudier la gestion des espèces et des espaces.

La chasse n'est pas une activité plus dangereuse que d'autres comparables. Toutefois il est déploré en moyenne 15 accidents mortels par an. De gros efforts de formation et sensibilisation sont déployés par les fédérations, notamment dans des mesures permettant un partage de l'espace avec les randonneurs par exemple.



La venaison, viande de gibier a fait l'objet d'études vétérinaires, qui ont débouché sur l'obtention d'un label Gibier de France. Ceci permet de limiter les importations de gibiers des pays de l'Est vers notre marché, au moment où les Français retrouvent un réel engouement pour la consommation de gibier.

Le réseau français compte 95 fédérations départementales, 22 fédérations régionales, une fédération nationale et emploie 1500 salariés permanents et 250 000 bénévoles engagés activement dans les responsabilités. On recense 80 000 sociétés ou associations de chasse.

La nature est gérée par les chasseurs qui entretiennent 38 millions d'hectares pour la faune, 90 000 hectares de zones humides, et 20 000 km de haies. La fondation de protection des habitats de la faune assure la préservation de 150 sites dans 56 départements. Il s'agit de concilier l'agriculture de performance, l'économie et la présence de la faune sauvage. Par exemple, la construction d'une ligne de TGV tient compte des déplacements des cerfs qu'il convient de protéger à l'époque du brame.

L'aspect économique et financier de la chasse est illustré par 25 000 emplois directs ou indirects et son flux financier annuel est de 2,4 milliards. Un chasseur dépense environ 1600 euros par an dont 35% pour les chiens. La charge financière des dégâts et les frais d'expertise occasionnés par le gibier qui est versé aux agriculteurs atteint en France la somme de 45 millions d'euros par an. Cette charge est intégralement payée par les chasseurs. La surveillance du braconnage se montent à 70 millions.

Le nombre de chasseurs en Champagne-Ardenne est 43 678 dont 13 620 pour le département de la Marne, avec 280 adhésions nouvelles environ, chaque année. La région entretient 320 km de haies et son flux financier dans l'économie régionale représente 110 millions d'euros.

La Marne emploie 15 salariés permanents et 15 administrateurs bénévoles et compte 600 sociétés locales. 950 personnes sont inscrites en formation continue. Le poids économique se chiffre à 34 millions d'euros.

#### Les missions de la chasse sont multiples.

La représentation, la formation, la validation des permis, la fédération par son statut assure des missions de service public, la mise en valeur du patrimoine, l'information des citoyens sur le partage l'espace, un schéma de gestion cynégétique à respecter sur 6 ans, l'indemnisation des dégâts, la gestion des espèces et la communication avec les autres usagers de la nature. La Fédération de la Marne est agréée au titre des associations de protection de l'environnement

Il convient d'ajouter que l'empreinte rurale de la chasse constitue une chance pour nos villages et que l'action auprès des instances communales rurales joue un rôle constructif : atlas de la biodiversité, création des ZAC, embellissement du territoire, régulation des espèces nuisibles, santé de la faune avec le réseau agir, et développement économique.

**En conclusion**, la chasse est une nécessité environnementale et économique pour notre société elle doit s'ouvrir aux autres, se faire connaître et reconnaître en donnant une image différente des stéréotypes négatifs persistants que le conférencier a nuancés en répondant de bonne grâce à toutes les questions

Une pochette a été distribuée à tous les membres de l'assistance. Elle contenait un recueil de recettes, un livret sur la chasse alliée de la biodiversité et un livret sur la chasse expression culturelle française ainsi que la charte du chasseur.

Hélène Charpentier.

#### CHARTE DU CHASSEUR.

#### Chasseur, je m'engage.

Chasseur et fier de l'être, je participe à une aventure humaine unique, et, conscient de mes devoirs, je m'engage à :

- être un acteur engagé de la défense des milieux naturels et de la biodiversité,
- partager la nature avec les autres utilisateurs dans le respect de chacun,
- faire de la sécurité ma priorité absolue pour moi-même comme pour les autres,
- demeurer toujours courtois dans la pratique de mon art,
- respecter l'animal et réduire au maximum la souffrance lors de la mort de celui-ci,
- participer activement à la vie associative cynégétique,
- transmettre ma passion pour garder vivant ce patrimoine national,



# Conseil d'aministration du 4 avril 2013 Au lycée Gustave Oehmichen de Châlons en Champagne

Excusés: Patrick Demouy et Jean-Marie Mailfait.

<u>Présents</u>: Mesdames Martine André, Nicole Bauchet, Marie-Thérèse Chaduc, Hélène Charpentier, Chantal Desbrosse, Joëlle Grandjean, Noëlle Manzoni, Martine Skowron, Michèle Sobaszek et

Messieurs Raymond Fernandes, Bernard Guth, René Hugel, Jean-Marie Munier, Pierre Moraine, Hubert Pelladez et Gérard Weber.

#### **Questions financières**.

Le 4 avril au soir après avoir réglé le repas au lycée hôtelier et le coût du bus pour le transport, il restera 1402 euros en caisse.

Les dons versés à la section

doivent transiter par le siège national à Paris avant d'être reversés à la section départementale. Ces dons permettent l'achat des livres remis à la distribution des prix. La règle doit être appliquée dans toute sa rigueur mais si le reversement est effectué tardivement, l'achat des livres ne peut plus être payé comptant.

Par ailleurs

le versement des cotisations directement à Paris et non plus à la section départementale comporte des risques sérieux. D'une part nous ne ne recevrons plus de dons et d'autre part nous nous ne maîtriserons plus les informations. Comment savoir qui a réglé ou non sa cotisation ? Ce problème est vital pour notre section. Le CA vote donc pour l'appel des cotisations à la section et adopte un consensus pour l'achat des livres destinés à la distribution des prix : en cas de besoin pour payer comptant, la somme nécessaire sera prise sur le livret B. Il est rappelé que dans le cadre d'une association reconnue d'utilité publique, nous ne sommes propriétaires de rien.

#### Les conférences et les sorties.

La conférence prévue après le présent CA et portant sur la candidature de la Champagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO sera assurée par Madame Amandine Crépin, collaboratrice de Monsieur Pierre Cheval, Président de l'association *Paysages de Champagne*, retenu pour une autre manifestation.

La conférence du 12 mars 2013, Le centenaire de la Grande Guerre dans la Marne par Monsieur Bruno Dupuis, directeur du service départemental de l'ONACVG a été annulée en raison des conditions climatiques. Elle est reportée au jeudi 2 mai à 18 h au lycée Gustave Eiffel de Reims.

Le séjour en Alsace est annulé car le nombre d'inscrits est insuffisant. Comment expliquer cette désaffection ? La région est-elle trop connue ? Faut-il revoir le schéma des activités de la section, plus adaptées aux adhérents ? La proposition d'un séjour de substitution, toujours en septembre mais plus court est suggérée.

La sortie du mardi 14 mai en Haute-Marne, l'aventure du fer et de la fonte d'art en Haute-Marne est prête et permettra la découverte de *Métallurgie Park* à Dommartin Le Franc, du *Paradis* à Sommevoire où sont entreposé un millier de modèles de statues en plâtre et l'ancienne fonderie d'Osne le Val.

Celle du **mercredi 10 juillet centrée sur Châlons en Champagne** avec visite d'une entreprise de matériel électronique, de Notre dame en Vaux, son cloître, de l'église Saint Alpin et promenade en barque sur le Mau est également au point.

L'Assemblée générale se tiendra le 23 novembre au lycée Chagall à Reims et réfléchira à diverses propositions pour faire vivre l'AMOPA. Le traiteur de Saint-Thierry est envisagé.

**Le congrès national et international annuel de l'AMOPA** se tiendra à Lyon les 18 et 19 mai 2013. Le président Jean-Marie Munier et le vice-président Hubert Pelladez ont prévu d'y participer.

#### Les concours.

La remise des prix du concours des dix mots se tiendra le 10 avril à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims en présence de plusieurs personnalités. Le succès de ce concours ne se dément pas car le jury a reçu 553 productions. Une subvention de 200 euros a été attribuée pour la confection du florilège.

La remise des prix au concours de la défense et illustration de la langue française est fixée au 19 juin à 16 h également à l'Hôtel de Ville de Reims. Le jury a reçu 140 copies. Le palmarès reste à établir et l'idée d'un diplôme est proposée. Un intermède musical de 5 mn à trois reprises est à mettre au point. Une réunion pour l'achat des livres de prix est fixée au 12 avril.

### **Questions diverses.**

Il est constaté une baisse des participants au repas des retrouvailles de janvier depuis 2009. Nos adhérents vieillissent. Un retour au lycée Eiffel est envisagé.

Des contacts avec les sections de Paris IX, Paris X et Paris XI sont au programme. Il est prévu de les accueillir. La section Paris XVIII envisage un séjour de plusieurs jours.

Notre section soutient toujours le projet pédagogique de la réhabilitation des tombes des poilus.

Hélène Charpentier



Conférence cocktail du 2 mai 2013 au lycée Eiffel de Reims le 2 mai 2013

#### AMOPA-MARNE. Le centenaire de la Grande Guerre dans la Marne.

Conférence donnée le jeudi 2 mai 2013, par M. Bruno Dupuis, Directeur du service départemental de l'ONACVG, Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Le président de la section AMOPA-MARNE, présente le conférencier et rappelle que le lycée rémois Georges Brière-fusion du lycée Croix Cordier de Tinqueux et Val de Murigny de Reims - poursuit le projet initié par le professeur Marc Christophe depuis plusieurs années. Ce projet, encouragé par notre section, consiste à rechercher et à réhabiliter les tombes des poilus n'ayant plus de famille pour entretenir leurs sépultures.

Le conférencier précise que son propos présentera d'abord les origines et les missions de l'ONACVG, puis le projet du centenaire de la Grande Guerre, avant de répondre aux questions éventuelles de l'assistance.

L'ONACVG est né au cœur de la première guerre mondiale devant l'urgence des souffrances humaines avec des morts, des veuves, des orphelins, des mutilés et invalides ayant droit à reconnaissance et réparation. Cet établissement continue, aujourd'hui encore, à apporter un soutien moral et matériel à près de 3,6 millions de ressortissants. Opérateur majeur de la politique de mémoire combattante du Ministère de la Défense, l'ONACVG est chargé de la déclinaison locale des thématiques liées au calendrier commémoratif. Depuis 1991, l'ONACVG a repris la gestion de l'œuvre nationale du *Bleuet de France* (ONBF) qui incarne depuis près de 80 ans, le lien étroit entre la Nation et ceux qui l'ont servie ou la servent encore aujourd'hui. L'ONACVG est un organisme public sous tutelle du Ministère de la Défense et dont la Direction centrale est située à l'Hôtel national des Invalides. Il supervise 105 services départementaux, 18 missions interdépartementales : « Mémoire et Communication », 9 écoles de reconversion professionnelle, 8 maisons de retraite, près de 90 maisons de retraite labellisées (Bleuet de France), 7 hauts lieux de mémoire, 265 nécropoles nationales dont 34 dans la Marne, 3,6 millions de ressortissants dont 30 000 dans notre département, plus de 20 millions d'euros engagés chaque année dans l'action sociale et plus de 7000 associations patriotiques départementales et locales aidant à l'ouverture des droits. Il convient de ne pas oublier les collectes publiques nationales (Bleuet de France) et deux concours scolaires : le CNRD, Concours National de la Résistance et de la Déportation pour les établissements d'enseignement secondaires et le PAM, Petits Artistes de la Mémoire pour les écoles élémentaires. Chaque directeur de service départemental est sous la double autorité de la Directrice générale de l'ONACVG et du préfet du département. Il est le conseil et le représentant du préfet pour toutes les questions touchant au monde ancien combattant ou de la mémoire combattante du département. L'ONACVG doit remplir 4 missions : 1) Reconnaissance et réparation. 2) Solidarité. 3) Mémoire. 4) Bleuet de France.

<u>La mission de reconnaissance</u> délivre les cartes du combattant selon un modèle unique, 20 titres différents pour être ressortissant de l'ONACVG, et les cartes d'invalidité. Cette mission est également responsable des pèlerinages funéraires. Jean-Claude Gaillard, amopalien responsable départemental de la FNBPC (Fédération Nationale des Blessés du Poumon Combattants) précise que, suite à l'affaire Mérah, la mention « *mort pour la France* » a été remplacée par la formule « *mort pour la France ou au service de la Nation* » si le militaire était envoyé en mission, ce qui implique son inscription au monument aux morts.

<u>La mission de solidarité</u> donne accès à l'aide sociale, administrative et financière, le maintien à domicile avec aménagement du logement et aide-ménagère, le financement des obsèques, le prêt à taux zéro et les visites aux ressortissants en maison de retraite accompagnées du colis de fin d'année. Notre département assure 420 visites et engage environ 140 000 euros. Un dossier présenté en commission accorde ou refuse le bénéfice de l'aide demandée.

<u>La mission de mémoire</u> s'attache à transmettre les valeurs de paix et la connaissance du passé afin de lutter contre le risque de déliquescence de ces notions auprès des jeunes générations qui n'ont pas connu de guerre alors que la paix reste fragile. Les valeurs de la citoyenneté et du respect d'autrui sont celles de la République. Elles sont présentées dans le cadre d'expositions, de voyages, de concours, d'échanges entre scolaires et anciens combattants. L'entretien des nécropoles s'inscrit dans cette mission.

La mission du Bleuet de France consiste à recueillir des fonds en vendant cette fleur symbolique sur la voie publique les jours de commémoration patriotique pour financer les œuvres sociales destinées aux victimes de guerre : militaires, veuves, orphelins, soldats blessés et s'étend également aux victimes du terrorisme. L'origine du Bleuet de France est l'initiative d'infirmières ayant créé des ateliers où les « Gueules cassées » fabriquaient ces fleurs dont les pétales étaient en tissu et les étamines en papier journal. Le choix de la couleur bleue renvoie à la fleur qui pousse sur la terre fraîchement retournée des tombes et à la couleur bleue de l'uniforme des jeunes soldats de 1915 dont beaucoup n'atteignirent pas l'âge de 20 ans. La vente des insignes lors de la collecte du 11 novembre atteint la somme d'un million d'euros par an, dont 15 000 dans la Marne redistribués par l'ONACVG.

L'ONACVG de notre département emploie 4 personnes pour remplir ces missions qui concernent les trois générations du feu : celle de la guerre 14-18, celle de la guerre 39-45 et celle des conflits de la décolonisation. Une quatrième génération concerne les soldats envoyés hors de France. Un regain d'intérêt se manifeste depuis quelques années avec la généralisation de l'accès aux sites internet comme le site *Mémoire des hommes* ou celui de *Sépultures de guerre*. Néanmoins il convient de souligner que la défense des droits des anciens combattants, veuves et victimes de guerre constitue une spécificité française.

<u>Le centenaire de la Grande Guerre dans la Marne</u> est particulièrement justifié puisque notre département régulièrement traversé et meurtri, est « l'écrin des conflits » même si des lieux plus connus comme Verdun ou le Chemin des Dames se situent dans les départements limitrophes.

<u>L'année 2014 célébrera la première bataille de la Marne</u>: Le mois de septembre 1914 représente l'une des six grandes dates du conflit. Du 6 au 12 septembre 1914, le mot d'ordre était de ne plus reculer pour arrêter l'ennemi et protéger Paris. La guerre de mouvement passe à la guerre des tranchées moins confortables que les tranchées allemandes bien équipées. Le monument de Mondement représente un lieu symbolique dont il convient de souligner l'importance. <u>L'année 2015</u>, plus thématique sera consacrée au front de Champagne et <u>l'année 2016</u> au corps expéditionnaire russe. L'année 2017 évoquera l'offensive Nivelle et les Monts de Champagne et 2018 sera un hommage aux Américains.

Il n'est pas inutile de rappeler que le département de la Marne fut le théâtre du premier combat aérien sur Jonchery et Muizon et que 170 000 corps sont inhumés dans 34 nécropoles. Les tombes des soldats rendus aux familles ne sont plus entretenues mais l'ONACVG et l'association du Souvenir Français soutiennent le projet du lycée Georges Brière initié par le professeur Christophe évoqué en avant-propos de cette conférence. Ce projet consistant à rechercher et à réhabiliter les tombes abandonnées des poilus s'est d'ailleurs étendu à d'autres établissements.

L'ouverture d'un site internet sur les morts de notre département est prévue avec le soutien du Conseil Général. L'empreinte de la Grande Guerre est visible en de nombreux lieux encore méconnus comme l'hôpital de Vitry le François ou le Mont-Moret par exemple. Toutes les questions relatives à ce centenaire n'ont pas encore trouvé de réponses. Que célébrer cent ans après les événements ? Que dire

aux jeunes et comment continuer à commémorer avec eux ? Comment trouver le bon message ? Il faut par ailleurs trouver une issue à ce centenaire qui pourrait être celui de l'Europe, la réconciliation de 1962 entre la France et l'Allemagne ayant été scellée à la cathédrale détruite en 1914.



Compte-rendu d'Hélène Charpentier.

# Conférence du 4 avril 2013 au lycée Oehmichen de Châlons en Champagne

#### Coteaux, maisons et caves de Champagne.

#### Candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Conférence donnée par Madame Amandine Crépin le jeudi 4 avril 2013 au lycée Oehmichen de Châlons en Champagne.

Monsieur Thierry Reibel, Proviseur, présente son établissement et Jean-Marie Munier, président de la section AMOPA-Marne accueille la conférencière.

Madame Crépin rappelle que le projet d'inscription des coteaux, maisons et caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO a débuté en 2009. Le dossier doit reposer sur certaines valeurs, respecter une procédure, s'impliquer dans une gestion rigoureuse afin d'espérer un impact positif pour la région.

#### La candidature des Coteaux, maisons et caves de Champagne présente plusieurs spécificités.

Sur les 962 sites inscrits, on ne compte que 5 sites viticoles : l'ancienne juridiction de Saint-Emilion, grand cru de Bordeaux inscrit en 1999, la vallée du Haut Douro au Portugal en 2001, la côte de Tokaj en Hongrie en 2002, Pico, île de l'archipel des Açores en 2004, et Lavaux en Suisse en 2007. Aucun de ces sites ne produit un vin effervescent Notre région offre donc une particularité du savoir-faire. Le paysage viticole champenois répond à l'exigence de la V.U.E : valeur universelle exceptionnelle car il ne ressemble à aucun autre paysage viticole. Il se distingue par son urbanisme fonctionnel, son patrimoine souterrain, sa culture artisanale ayant évolué vers une production de masse mondiale et symbolisant en divers pays du monde, la fête, la célébration, la réconciliation et la paix. Les trois sites candidats, les coteaux historiques, la colline Saint-Nicaise à Reims et l'avenue de Champagne à Epernay sont intégrés dans une zone de vigilance de préservation et de valorisation, dans le vignoble AOC Champagne (appellation d'origine contrôlée), et dans une zone d'engagement

respectant les principes de bonnes conduites adoptées vis-à-vis du paysage et du patrimoine. Ces trois sites constituent « le Bien » protégés par un écrin.



- 1) Les coteaux historiques représentent les résultats du travail des hommes et les lieux d'approvisionnement les plus anciens du raisin entre Cumières et Mareuil sur Aÿ, caractérisés par le sol crayeux, la couronne forestière et le village niché contre le coteau. La première cave du moine Dom Pérignon a été découverte à Hautvillers. Madame Crépin commente une représentation schématique du coteau d'Aÿ.
- 2) La colline Saint-Nicaise offre la particularité du réemploi des crayères du Moyen-Age, en caves, avec la construction de domaines aux portes de Reims. Ruinart, marchand de draps, est le premier à se lancer dans le commerce du champagne avant d'être suivi par d'autres maisons devenues célèbres et la cité du chemin vert des Charbonneaux avec son église somptueusement décorée, accueillera tous les ouvriers rémois de divers secteurs après la première guerre.
- 3) A Epernay, l'avenue de Champagne abrite une usine invisible sous terre. Les caves ont été creusées par des ouvriers du Nord et la galerie de Pékin rassemble toutes les caves. La conférencière commente cette fois une projection superposant le plan cadastral de la ville sur le labyrinthe des caves sparnaciennes faisant apparaître le tunnel reliant les caves Moët et Chandon aux caves Mercier.

Ces trois sites constituent un « Bien » unique dans la mesure où ils répondent à trois critères :

<u>Critère III.</u> La méthode champenoise, un modèle élaboré au fil des siècles et imité dans le monde entier. La Champagne, pionnière du régime moderne des AOC. L'importance des relations interculturelles.

<u>Critère IV</u>. Un territoire fortement marqué par la craie. La plus grande concentration de carrière réemployées et de réseaux de cavités creusées pour la production. La plus ancienne concentration de patrimoine industriel viticole. Un urbanisme et des architectures de représentation exceptionnelles pour un bien industriel. Une symbiose avec les voies de communication.

<u>Critère VI</u>. Une notoriété internationale, le symbole de la célébration et du savoir-faire.

<u>Le dossier de candidature</u> se compose de 4 tomes élaborés sur 7 ans. La campagne de mobilisation a rassemblé 46 000 bulletins de soutien et 130 articles de presse ont été publiés en 2012. Tf1 a consacré 3 minutes et 25 secondes au sujet. L'aboutissement du dossier dépend des divers soutiens, d'une bonne coordination, de la mise en cohérence des actions patrimoniales, des contacts avec le Préfet et l'Etat, du partenariat avec les industries connexes et d'une bonne communication dont le film présentant la valeur universelle exceptionnelle (V.U.E.) constitue un exemple.

Compte-rendu d'Hélène Charpentier.

Dîner à la section hôtelière du lycée



Le concours des 10 mots de la francophonie Remise des prix le 10 avril 2013 Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims











# Visites insolites en Haute-Marne, le 14 mai 2013

« A la découverte du patrimoine de la fonte d'art haut marnaise » Visites insolites du 14 mai 2013



### La fonte d'art:

Comment va naître la fonte, à partir des éléments de base : eau, bois, minerai et sable ? Comment la fonderie lui donne forme ?

Comment les sculpteurs font émerger une aventure industrielle hors du commun ?

Nous partons avec nos propres questionnements vers trois hauts lieux du patrimoine de la fonte haut-marnaise :

- Dommartin le Franc.
- Sommevoire.
- Osne le Val.

Ils vont nous conter l'histoire de cet or vert.

### Dommartin le Franc, Metallurgic Park







C'est dans la cour de l'usine que l'odyssée commence. Là était concassé le minerai de fer à l'aide d'un bocard, réduit en morceaux à l'aide d'un patouillet, puis nettoyé et stocké.

Puis la halle de coulée, où se dresse la pièce maîtresse de « Metallurgic Park »: haut fourneau, modernisé en 1839, et inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Les matières premières - minerai de fer, charbon de bois et fondant – étaient enfournées dans le gueulard, au sommet de la tour.La fonte, 12 heures plus tard, à l'état liquide (1500) degrés, était recueillie en bas dans le creuset. Cette rivière d'or coulait alors dans 3 moules disposés dans la fosse du chantier de coulée.Grâce à son expertise, on disait que le maître-fondeur découvrait la qualité de la fonte par sa couleur.

Le haut fourneau ne s'arrêtait jamais, 2 équipes de 30 ouvriers s'y activaient dans des conditions pénibles : brocardeurs, chargeurs, sableurs, fondeurs...

Face à cette tour, la scénographie de l'alchimie du haut fourneau nous ébranle : cadence de la roue à aubes, sabots des chevaux, chants du coq, souffleries, couleurs et lumières participent à la magie de l'instant de la coulée de fonte.

La visite s'achève par l'exposition constituée de pièces de fonte fabriquées à Dommartin ou dans les usines voisines : cuisinières, plaques de cheminée, fontaine wallace, statues, dont l'indienne à la mandoline, particulièrement gracieuse.



Après un déjeuner convivial et gastronomique, au « Cheval Blanc » de Giffaumont, nous nous dirigeons vers Sommevoire.





#### Sommevoire et le Paradis :

Nous sommes reçus aimablement par les responsables des « Compagnons de Saint Pierre » dans leur « Paradis », un fonds de modèles d'Antoine Durenne.

C'est en 1857, qu'Antoine Durenne rachète l'usine de Sommevoire et va lui faire tenir une place prépondérante dans la fonte d'art française et internationale, grâce à des artistes réputés (Frémiet, Carrier-Belleuse, Bartholdi, Guimard...) et grâce à l'exposition à Londres, en 1862 d'une fontaine monumentale dont une partie est conservée au « Paradis ».

#### La fonte d'ornement a acquis depuis ces années son titre de noblesse.

Le « Paradis » est un vaste hangar entreposant des modèles, religieux en majorité, mais aussi sculpture, architecture, mobilier urbain et éclairage.

Le modèle, le plus généralement en plâtre, est une pièce unique, destinée à laisser son empreinte dans un moule de sable, où on coulera de la matière en fusion (fonte ou bronze). Ce modèle est exploité pour la production de copies (bois, plâtre...).

Plus de 700 modèles d'œuvres profanes ou religieuses sont stockés : des fragments de la fontaine du Capitole par Bartholdi, différents modèles de « Marianne », un bestiaire extraordinaire, la statue équestre de Jeanne d'Arc, des candélabres de la ville de Paris, vierges, saints, représentations du Christ.

Même si la concurrence est arrivée avec la fonte de coke anglaise moins chère, et la fonte lorraine, qui est cependant plus granuleuse à cause de sa plus grande charge en phosphore, la qualité de la fonte haut-marnaise demeure célèbre.

# La fonderie et les compagnons de l'histoire, l'église d'Osne le Val





Pour terminer cette journée, nous nous rendons dans l'usine du Val d'Osne, accueillis chaleureusement par les Compagnons de l'histoire, sur un lieu occupé jadis par un prieuré, hameau à l'écart du village.



La fonte d'art est d'ailleurs née au Val d'Osne dès 1836, et s'est développée dans une entreprise qui employait 220 ouvriers de plus en plus spécialisés. Elle participait à toutes les expositions nationales et internationales car les artistes les plus célèbres, déjà cités, travaillaient pour le Val d'Osne, en aidant à constituer une collection unique au monde.

En 1878, c'est l'apogée de la fabrication, avec la réalisation de monuments célèbres :

- Le monument aux Girondins de Bordeaux ;
- Le deux chevaux ailés du pont Alexandre III.
- Les entrées du métro Guimard à Paris.
- Les fontaines wallace dans le monde entier.
- les 200 statues et monuments de Rio de Janeiro.
- Le lion rugissant de Jacquemart, toujours en place à l'entrée de l'usine.
- Le cheval de Rouillard à Curel.

L'audacieuse politique commerciale du Val d'Osne lui a fait prendre pied sur tous les continents, dans plus de 70 pays, jusqu'en 1986, date de la fermeture de l'usine.



C'est madame le Maire du village qui nous conte de façon vivante l'historique de ce site et sa production avec nostalgie et passion. Son époux, un ancien fondeur, nous fait revivre les techniques du métier, lors d'une démonstration de coulée d'étain.





Il sait, par ses témoignages pétillants, mettre en scène les techniques des ouvriers du XIXème et l'ambiance de la fonderie. Sa préparation minutieuse du modèle dans le sable des gabarits est commentée avec humour, son savoir faire suscite des questions. La fonte d'étain en fusion est ensuite coulée. On attend, le souffle coupé, le produit prend forme, il refroidit, et apparaît enfin sous les applaudissements.

Merci à ce couple de grands pédagogues qui reçoivent aussi des scolaires dans une partie de la fonderie qu'ils ont aménagé pour les visites. Ils nous ont aussi fait visiter rapidement l'église du village atypique, avec sa chaire et son chemin de croix en fonte. Encore un grand merci à eux et aux différents guides qui nous ont plongés dans cette saga industrielle haut-marnaise qui réhabilite le travail des hommes affrontant la dureté de la matière pour que l'idéal prenne forme.

Noëlle Manzoni

Cérémonie de remise des prix des concours de l'Amopa du 19 juin 2013

Concours AMOPA pour la défense et l'illustration de la langue française - Remise des prix départementaux le 19 juin 2013 - Salle des Fêtes - Hôtel de Ville de Reims.

Pour la seconde année consécutive la remise des prix aux concours AMOPA pour la défense et l'illustration de la langue française s'est tenue dans la grande salle des fêtes, comble pour la circonstance, de l'Hôtel de Ville de Reims. Le département de la Marne a reçu 130 copies et se distingue en effet par le plus grand nombre de participants à ces concours, proportionnellement aux effectifs scolaires.



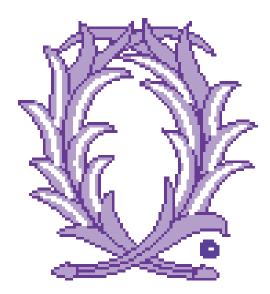
Cette remise des prix était présentée par Jean-Marie Munier, président de la section marnaise de l'AMOPA, qui a tenu à remercier les personnalités présentes, le Conseil Général, le Champagne Palmer, les donateurs permettant d'acheter les livres de prix et toutes les personnes aidant l'association

dont les missions consistent à défendre la langue française à travers le monde, valoriser la culture et aider la jeunesse. A ce sujet, il a rappelé le soutien de l'AMOPA-MARNE au lycée Georges Brière de Reims qui a entrepris depuis plusieurs années la restauration et l'entretien des tombes abandonnées des poilus de la guerre 14-18.

Une élève de ce lycée, Deborah Boulagnon a par ailleurs reçu le premier prix national du concours Gaston Vignot d'un montant de 500 euros. Ce prix a été créé le 16 décembre 1981 suite à un legs de Gaston Vignot, imprimeur et Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques. Ce prix est destiné à récompenser de bons élèves de sections d'arts graphiques dans les lycées techniques et professionnels. Appelée par Jean- Marie Munier, Deborah Boulagnon, a brièvement expliqué à l'assistance les caractéristiques de sa formation.

La remise des prix a été ponctuée par la lecture de quelques textes récompensés et la cérémonie s'est achevée par les interventions de trois personnalités.

Monsieur Jean-Claude Laval, adjoint à Madame la Maire de Reims, a rappelé la nécessité de défendre la langue et l'imprimé face aux ravages des SMS et des termes anglais, en soulignant que sur ce point, l'AMOPA se révélait un vigile combatif. Madame Anne-Marie Filho, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale a complété le propos de Monsieur Jean-Claude Laval en citant plusieurs défenseurs de notre langue : Du Bellay, René Etiemble ou Alain Finkielraut, depuis son acte fondateur en 1539 sous François 1<sup>ier</sup> avec l'Ordonnance de Villers Cotterêts. Monsieur Michel Bernard, Sous-Préfet, s'appuyant sur la date anniversaire du 18 juin de l'appel du Général de Gaulle, a démontré que la langue parfaitement et clairement maîtrisée agit sur les esprits et les cœurs. La parole motive et légitime l'action.



Photos et montages: Chantal Desbrosse, Claude Bouillon, Henri Charpentier, Jean-Marie Munier